



## **SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE**

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU SPEG SUR LES SUPPRESSIONS DE POSTES DANS L'ACADÉMIE DE GUADELOUPE**

Alors que le SPEG avait lancé un mouvement de grève reconductible le 21 janvier dernier, mobilisant le monde de l'éducation en Guadeloupe, afin de dire NON aux suppressions de postes pour la rentrée de septembre 2020,

Alors que l'année 2020, avec cette crise sanitaire inédite, a été une des plus éprouvantes pour l'ensemble de la population guadeloupéenne et que les plus fragiles ont été, encore une fois, les plus durement frappés.

Alors que pendant la période de confinement la situation catastrophique de l'académie, que le SPEG n'a de cesse de dénoncer, et son cortège de contradictions, se sont révélés au grand jour.

La rectrice de l'académie a annoncé qu'il y aurait 17 suppressions de postes au second degré et une diminution du nombre d'heures supplémentaires, pour la rentrée 2021.

Le SPEG réaffirme qu'il faut mettre un terme à cette logique inadmissible de suppression systématique de moyens sur la seule base de la baisse démographique  
Le SPEG précise qu'il faut privilégier le qualitatif pour impulser une politique éducative audacieuse pour l'académie de Guadeloupe.

Le SPEG demande la validation du moratoire sur 5 ans proposé, à son initiative, afin de geler les suppressions de postes dans notre académie pour nous permettre de construire un véritable projet pour l'éducation en Guadeloupe.

*Pointe-à-Pitre, le 03 janvier 2021  
Le Conseil Syndical*

*Pour diffusion immédiate.  
Contact : 0690749530*